

La réforme DT/DICT au SIPPEREC

Assemblée générale de l'Afigéo – 4 juillet 2013

Le Sipperec

Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication

- Créé en 1924, <u>100 collectivités</u> (communes, CA, CC, CG) sur les 8 départements d'Ile-de-France
- 4 000 000 d'habitants
- 3 compétences :
 - Electricité
 - Energies renouvelables
 - Télécoms
- 19 DSP gérées : 1 réseau de fourniture d'électricité, 18 réseaux télécoms, 1 DSP en géothermie
- 3 groupements de commande (mutualisation des achats)
 - Télécoms
 - Electricité, Maitrise de l'énergie
 - SIG



Les activités du Sipperec

- Electricité

- Autorité concédante en matière de distribution et de fourniture d'électricité pour 80 communes : 1ère concession de France (15 000 km de réseau, 1,73 millions de clients).
- Enfouissement des réseaux électriques aériens (50 km/an)

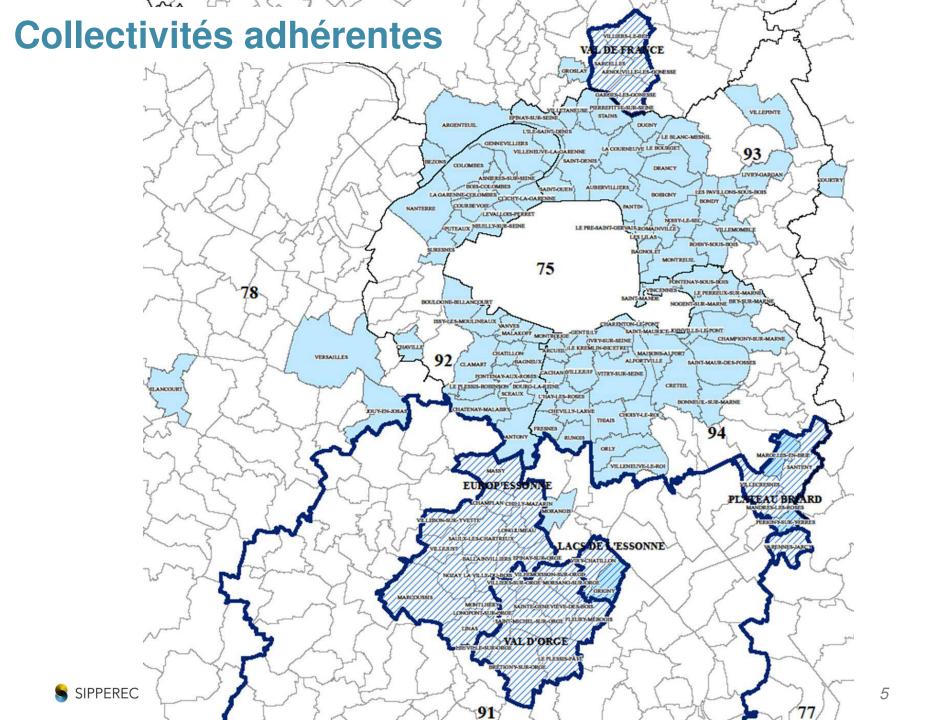
- Télécoms

- Autorité concédante pour les réseaux télécoms sur plus de 50 communes : réseaux câblés (500 000 prises) et fibres optiques (700 km de réseau)
- Contrôle et perception de la taxe de redevance d'occupation du domaine public (RODP) pour le compte de 91 collectivités

- Energies Nouvelles Renouvelables

- Photovoltaïque : installation de centrales photovoltaïques lors de la rénovation de bâtiments : 37 centrales en activité
- Géothermie : 2 projets en cours.





2

Impact de la réforme

Impact de la réforme sur le Sipperec

Au niveau opérationnel:

- Le Sipperec enfouit des réseaux aériens électriques et télécoms, qui créent de fait de nouveaux réseaux : **rôle de maitre d'ouvrage**

Actions menées:

- dans un 1^{er} temps : application opérationnelle de la réforme sur les chantiers en cours sans interruption de l'activité (IC et plans de récolement),
- exécution des nouveaux marchés permettant de réaliser des IC et des plans de récolement.

Dans le cadre des relations avec les collectivités :

- relais d'information, animation de groupes de travail sur le sujet
- proposition opérationnelle pour couvrir les besoins : des marchés en commun



3

Répondre à la réforme dans une démarche partenariale

Retour d'expérience : vision de la réforme au sein des collectivités (hiver 2012 – printemps 2013)

- Manque d'information
 - méconnaissance de l'existence de la réforme ou de son contenu
- Complexité de la réforme
 - qui est touché? Qui fait quoi? A quoi ça sert? ...
- Manque de lisibilité
 - quels réseaux? Quel calendrier? Quelles normes?...
- Problème des moyens
 - humains
 - techniques
 - financiers
- Problème organisationnels/managériaux
 - augmentation des demandes de DT : comment traiter?

Et aussi : difficultés à mobiliser les élus sur un sujet aussi technique qui pourtant leur fait courir de gros risques



La proposition du Sipperec : mutualiser les moyens

- Comment : le groupement de commandes SIG
- Objet : répondre aux besoins des collectivités dans le domaine de l'information géographique : prestations, outils...
- Moyen : passation de marchés publics en commun
- 25 collectivités membres en Ile-de-France (Sipperec, Sedif, Paris, Est Ensemble, Plaine Commune, Nanterre, Bobigny, Suresnes...)
- Réflexions en commun sur les besoins
- Marchés concernés (en cours d'attribution) :
 - détection & cartographie de réseaux
 - accès à un outil de gestion des DT/DICT (déclarant et exploitant)
 - plans de récolement

OBJECTIF: ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITES



Groupement de commandes SIG : la démarche

Lancé à l'automne 2011, après des réunions avec des collectivités en lle-de-France sur le thème de la mutualisation

- 1ère consultation en 2012 : 16 collectivités membres
 - prestations & services concernés : AMO SIG, logiciels SIG, prestations de collecte et d'intégration de données, prises de vues aériennes -> Relancé fin 2013
- 2^e consultation (juillet 2013) **25 collectivités membres** : DT/DICT & marchés de géomètres
- Réunions d'information à destination des collectivités, tous les ans à l'automne : prochaine réunion le 28 septembre : présentation des marchés attribués cet été
- Groupes de travail sur des thèmes particuliers : DT/DICT, Open Data...
- Fonctionnement du groupement de commandes SIG :
 - ouvert à toutes les collectivités en IdF
 - définition des besoins en commun
 - procédure de passation des marchés portée par le Sipperec (rédaction du DCE, sélection des candidats....)
 - marchés à bons de commande exécutés par les membres en direct avec les

Et après?

Les marchés du groupement de commandes permettent de disposer des outils pour répondre à la réforme....

... mais il reste l'aspect organisationnel à traiter :

- organisation de réunions d'information
- retours d'expérience
- groupe de travail pour affiner les besoins
- marché d'AMO disponible via le groupement de commandes pour accompagner les collectivités le cas échéant
- → 2nd semestre 2013
- Les prochaines étapes de la réforme : la question des fonds de plan





Merci de votre attention

Contact

Lionel Silleau – chef de projet SIG 01 44 74 85 69 Isilleau@sipperec.fr